

CONCOURS : RH-F-093(24) – POSTE SYNDIQUÉ – FEÉSO
AVIS INTERNE/EXTERNE
CONSEILLÈRE OU CONSEILLER DE SOUTIEN AUX BESOINS PARTICULIERS À TERME

Poste: Conseillère ou conseiller de soutien aux besoins particuliers à terme

Date d'entrée en fonction : dès que possible jusqu'à avis contraire

Lieu de travail : Centre pédagogique, ainsi que dans les écoles du Conseil

Pourcentage d'affectation : 35 heures / semaine ; 52 semaines / année

Salaire : Entre 38,82 \$ et 50,00 \$ - classification 11

Exigences et qualifications :

- Diplôme universitaire en psychologie préféré;
- Un diplôme communautaire dans un domaine connexe sera aussi considéré;
- Certification en analyse du comportement (BCBA) ou d'associée ou associé en analyse comportementale (BCaBA) serait un atout.

Expérience antérieure

- Minimum de 2 ans d'expérience auprès d'enfants et d'adolescents ayant un trouble du spectre de l'autisme, ainsi que leurs familles;
- Expérience dans l'analyse fonctionnelle du comportement et dans la mise en œuvre de stratégies d'ACA;
- Expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan de traitement;
- Expérience à fournir et/ou faciliter l'apprentissage et la formation d'adultes.

Compétences :

- S'exprimer très bien, tant à l'oral qu'à l'écrit, en français et en anglais;
- Posséder d'excellentes aptitudes en organisation et en coordination ;
- Pouvoir initier et maintenir des relations de travail positives au sein d'une équipe multidisciplinaire
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie;
- Faire preuve de tact, de diplomatie, de discrétion et de discernement;
- Pouvoir œuvrer dans un environnement mouvementé.

Sommaire des responsabilités :

Le conseiller ou la conseillère de soutien aux besoins particuliers relèvera de la direction des Services à l'élève et travaillera sous la supervision d'un professionnel dans l'analyse du comportement appliquée. La personne choisie fournira de la formation en analyse comportementale appliquée (ACA) et assurera un appui soutenu au personnel scolaire et d'appui afin de les aider à travailler avec des enfants et des adolescents ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Le conseiller ou la conseillère de soutien aux besoins particuliers fera aussi partie intégrale de l'équipe de transition pour les enfants atteints de TSA. Le conseiller ou la conseillère de soutien aux besoins particuliers devra se déplacer sur l'ensemble du territoire desservi par le Conseil.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par l'entremise du site Web avant **12 h le 16 septembre 2024** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie
Directeur des ressources humaines
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9
Tél. : (705) 671-1533

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Anne-Marie Gélineault, présidente

Sébastien Fontaine, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire du Grand Nord, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le Conseil scolaire du Grand Nord encourage l'égalité d'accès à l'emploi.